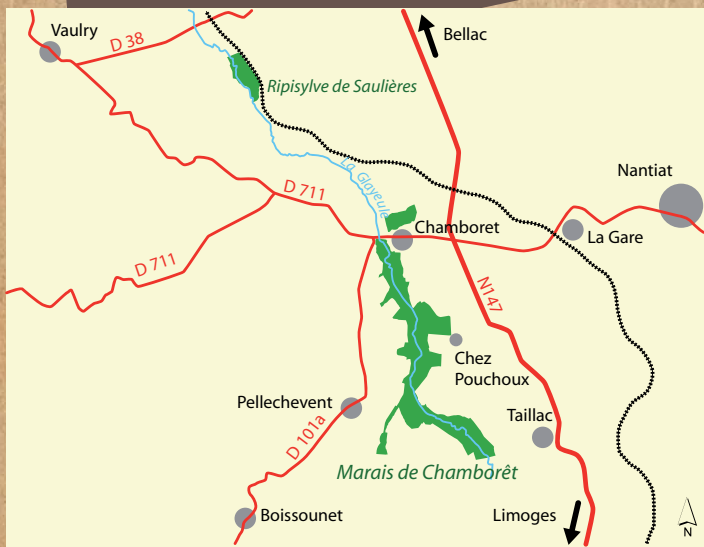


Carte d'identité

Le marais de Chamborêt est localisé en Haute-Vienne (87) sur Chamborêt, bourgade à environ 25 km au nord de Limoges et 4 km à l'est de Nantiat. A proximité immédiate du centre de Chamborêt, il est assez facilement accessible par une des 4 voies qui l'encadrent :

- depuis le bourg, soit par la D711 reliant Nantiat à Cieux soit par la route allant au village de «Taillac» via «chez Pouchoux» ou bien encore par la D101a desservant «Vaux» en passant par «Pellechevent»,
- au sud, par la route qui conduit de «Vaux» à «Taillac».

Le site, d'environ 77 ha, s'articule autour du cours d'eau la Glayeule, avec une altitude moyenne de 255 m. Il est principalement composé de marécages boisés et de zones humides ouvertes qui regroupent différents types de prairies ou pâtures plus ou moins engorgées.



N° de la carte IGN au 1/25000 : 2030-O

Statut et réglementation

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F) correspondent à un inventaire national réalisé par des chercheurs et des naturalistes professionnels et amateurs, sous l'égide du Muséum National d'Histoire Naturelle. La Z.N.I.E.F.F appelée «Vallée de la Glayeule» couvre 329 ha et englobe une vaste zone humide, dont le marais de Chamborêt. Les ZNIEFF ne bénéficient pas, en tant que telles, d'une protection réglementaire, mais la prise en compte de leur richesse biologique dans les politiques de développement ou d'aménagement s'est couramment imposée.

Par ailleurs, l'Union européenne cherche à assurer la biodiversité par la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages sur le territoire des États membres. Un réseau écologique de zones spéciales protégées, dénommé «Natura 2000», a été créé à cet effet. Les mesures de protection qui doivent y être appliquées découlent de la directive 92/43/CEE, du 21 mai 1992. Le site est inclus dans la Zone Spéciale de Conservation «la Vallée de la Gartempe et ses affluents» (3662 ha) qui appartient à ce vaste réseau européen.



Aulnaie marécageuse

Partenaires financiers



Les richesses du site

Le marais de Chamborêt est un complexe de milieux humides, principalement composé d'un grand marais eutrophe (riche en éléments nutritifs) de basse altitude, habitat peu commun en Limousin. Cette mosaïque d'habitats participe pleinement à la richesse écologique du site tant par son originalité que son étendue et par la faune spécifique qui la fréquente.

Des habitats de plus en plus rares à l'échelle européenne sont présents, telles les mégaphorbiaies, les prairies à Molinie... Sur le site, les mégaphorbiaies sont tout à fait remarquables en raison de leur bon état écologique et de leur superficie. Elles forment des peuplements rassemblant de grandes herbes luxuriantes à feuilles larges, à fleurs vives pollinisées par des insectes.

Au sein des prairies à Molinie, une plante carnivore, la *Rossolis intermédiaire* a été observée. Cette espèce protégée est précieuse car elle ne se développe que sur la tourbe nue des dépressions légèrement inondées. Toujours côté végétation, la Grande glycérie reste une plante exceptionnelle en Limousin, très peu observée.

Côté faune, la Cisticole des joncs et le Râle d'eau sont deux oiseaux typiques des végétations herbacées humides. Beaucoup d'autres oiseaux fréquentent le marais de Chamborêt, notamment les pics épeiche, noir et mar, tous trois avec un statut de protection européen et national.



Epraintes de loutre



Rossolis intermédiaire

Pour les mammifères, des indices de vie de la Loutre comme des restes de repas et épreintes, attestent de sa fréquentation. Huit espèces de chauves-souris sont identifiées, dont le Petit Rhinolophe et la Barbastelle protégés au sein de l'Union européenne. Une colonie de reproduction de Petits rhinolophes revient chaque année sur le site.

Egalement, le Sonneur à ventre jaune vit dans le secteur. Alors qu'en France sa régression reste très préoccupante, le Limousin est une des rares régions où ce batracien protégé est encore assez bien présent.

Sur la vingtaine de différentes libellules observées, l'Agrion de Mercure est à retenir pour sa forme gracile et pour son statut d'espèce menacée.



Mégaphorbiaie

Le CEN Limousin

Association sans but lucratif régie par la loi 1901, il a été créé par la volonté des associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe d'espaces naturels. Il est dirigé par un conseil d'administration représentatif de la diversité de ses adhérents (individuels, représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics...). Ce CA s'appuie sur un Conseil scientifique pluridisciplinaire composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre. Le Conservatoire dispose d'une équipe salariée.

Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du Conservatoire. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le Conservatoire met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée. Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion nécessaires à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce travail permet de bien connaître le site et de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage...).

Ensuite, le Conservatoire évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt de le conserver, il propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public.

Le Conservatoire est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de maintenir dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'agriculteurs, déjà, contribuent à la gestion des espaces naturels remarquables du Limousin.



Le marais de Chamborêt

Chamborêt, 87



Fiche de site

128

Le CEN Limousin est membre de :



Historique du site

La première approche descriptive date de 1982, période de l'inventaire lié à la ZNIEFF. Une quinzaine d'années plus tard, les données écologiques sont réactualisées. En 2002, ce secteur, très élargi à la Gartempe et ses affluents, est proposé pour intégrer le réseau Natura 2000. Le CEN Limousin a été désigné en tant qu'opérateur technique pour élaborer le document d'objectifs et pour mettre en œuvre les orientations de gestion. A ce titre, il a organisé la concertation locale en relation avec le Comité de Pilotage, et identifié les différents enjeux existant sur la zone.

En 2011, au vu de la haute valeur environnementale de la Glayeule et des habitats riverains, le Conservatoire achète 11 ha d'un seul tenant afin d'y mener une gestion conservatoire.

Pourquoi nous participons à sa gestion.

En France, 2/3 des zones humides ont disparu au cours du XX^{ème} siècle (IFEN, 2006). Souvent considérées comme des milieux insalubres et hostiles aux activités humaines, elles ont été progressivement drainées ou détruites. Pourtant, le rôle des zones humides est multiple :

- écrêtement des crues et soutien d'étiage ;
 - épuration naturelle, en filtrant les polluants organiques ;
 - réservoir de biodiversité, les milieux humides accueillent 30% des espèces végétales remarquables et menacées et 50% environ des espèces d'oiseaux (PAZZN, 1995).
- Chaque habitat renferme sa fonction propre. Ainsi, la somme des différents biotopes permet de tendre vers une bonne fonctionnalité de l'écosystème. Pour toutes ces raisons, le Conservatoire vise à maintenir les différents habitats qui composent l'ensemble du site.



La Glayeule



Prairie humide

Les actions de gestion

Dès 2012, suite à l'acquisition de parcelles, le Conservatoire rédige un premier plan de gestion qui inclut un diagnostic sur l'ensemble du marais de Chamborêt. Des observations de terrain découlent des objectifs à atteindre par la mise en place d'actions de gestion. Les interventions visent à sauvegarder les habitats et les espèces les plus rares, mégaphorbiaies, landes humides ou bien encore la Loutre...

Compte tenu de la richesse floristique et faunistique des franges marécageuses et de la difficulté de pénétration, l'ensemble de ces types de milieux est dédié à la création d'un réservoir de biodiversité et des zones de quiétude pour les animaux.

Pour contenir la dynamique naturelle de fermeture des milieux, un bûcheronnage sélectif des ligneux, suivi de fauchage ou de pâturage est envisagé dans les habitats regroupant des espèces héliophiles.

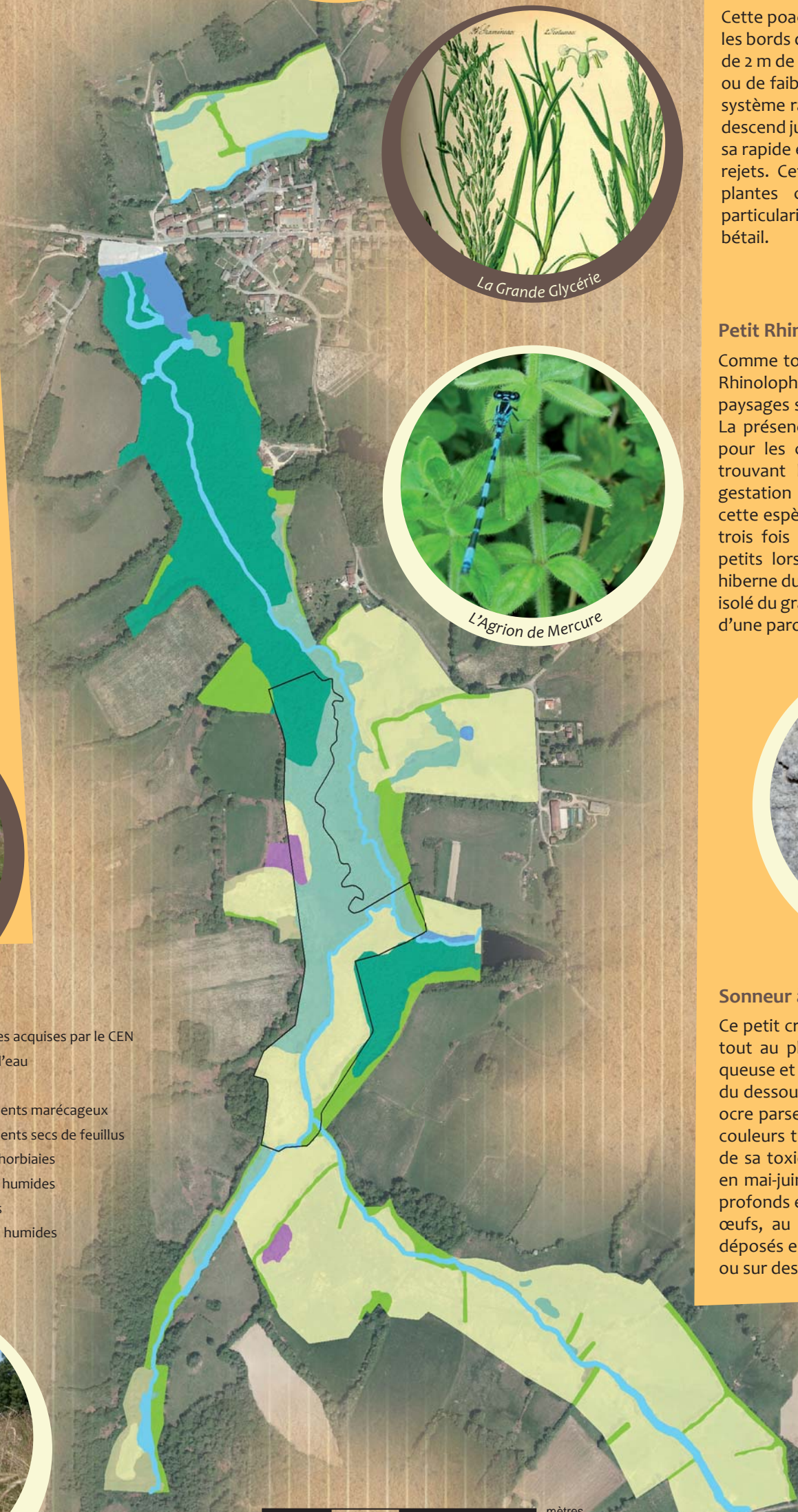


Landes humides

- Parcelles acquises par le CEN
- Cours d'eau
- Etangs
- Boisements marécageux
- Boisements secs de feuillus
- Mégaphorbiaies
- Landes humides
- Fourrés
- Prairies humides
- Village



Prairies humides paratourbeuses



Réalisation CEN Limousin - 2012
Sources : IGN BD Ortho 2010



La Grande Glycérie



L'Agrion de Mercure

Espèces emblématiques

Grande Glycérie (*Glyceria maxima*)

Cette poacée est une plante vivace très robuste aimant les bords des eaux et les fossés. Elle peut atteindre plus de 2 m de haut. Les peuplements sont souvent linéaires ou de faibles étendues. La Grande Glycérie possède un système racinaire important constitué de rhizomes qui descend jusqu'à environ 1 m de profondeur. Ils facilitent sa rapide extension en produisant un grand nombre de rejets. Cette espèce est connue pour être l'une des plantes contenant le plus d'acide cyanhydrique, particularité qui la rend toxique, notamment pour le bétail.

Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

Comme toutes les chauves-souris d'Europe, Le Petit Rhinolophe se nourrit d'insectes. Il recherche des paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt. La présence de zones humides semble primordiale pour les colonies de reproduction, les femelles y trouvant l'abondance de proies nécessaires à la gestation et à l'élevage des jeunes. Les mères de cette espèce nocturne retournent au moins deux ou trois fois au gîte pendant la nuit pour nourrir les petits lors de la période de lactation. Cet animal hiberne du début de l'automne à fin avril, dans un lieu isolé du grand froid, suspendu à un plafond ou le long d'une paroi.



Le Petit Rhinolophe

Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

Ce petit crapaud, facilement reconnaissable, mesure tout au plus 5 cm. La peau de son dos est verruqueuse et brunâtre tandis que celle de son ventre, et du dessous des pattes, est lisse et de couleur jaune-ocre parsemée de tâches bleu-nuit. Cet affichage de couleurs très vives avertit ses prédateurs potentiels de sa toxicité. Pour sa reproduction, qui se déroule en mai-juin, il recherche de petits points d'eau peu profonds et bien ensoleillés (mares, ornières...). Les œufs, au nombre d'une centaine par ponte, sont déposés en petits amas sur des brindilles immergées ou sur des plantes aquatiques.



Le Sonneur à ventre jaune